



Si vous habitez dans l'hyper centre de Toulon vous êtes éligible au tarif résident. Il est de 6€/semaine pour un stationnement « toutes zones ». (zones payantes)



### Conditions d'obtention :

Habiter dans la zone payante du centre-ville

### Démarche à effectuer

Vous pouvez faire votre demande par mail en y joignant vos documents à l'adresse ci-dessous :

[fourriere-stationnement@mairie-toulon.fr](mailto:fourriere-stationnement@mairie-toulon.fr) <sup>[3]</sup>

ou

Vous rendre dans nos locaux à l'adresse suivante avec les documents demandés :

Fourrière Municipale,

82, boulevard des Allobroges ([voir sur googlemap](#) <sup>[4]</sup>)

83 000 Toulon.

Tel. 04 83 16 65 45

### Documents à fournir :

- Carte grise au nom et à l'adresse du résident,
- Taxe d'habitation au même nom et à la même adresse (ou le bail si le document n'est pas encore disponible),
- Facture (EDF, téléphone).

### Durée de validité :

1 an à compter de la date de votre inscription

### Comment ça marche ?

Si votre abonnement résident a été accepté, vous êtes enregistré sur deux bases de données. Celle de l'utilisation des horodateurs « Parkeon » et celle de l'application « [Paybyphone](#) <sup>[5]</sup> ».

Attention, pour cette dernière vous devez vous inscrire au préalable.

- La saisie de votre plaque d'immatriculation sur l'horodateur vous permet d'accéder à votre tarif résident. Vous aurez également le choix de prendre un ticket au tarif normal si vous ne souhaitez pas stationner une semaine.
- Si vous vous utilisez l'application « Paybyphone » afin de pouvoir stationner grâce à votre téléphone portable, votre plaque d'immatriculation sera identifiée comme celle d'un résident.

**Nota :** *Sont enregistrés sur les bases de données « [Paybyphone](#) <sup>[6]</sup> » et « Parkeon (horodateurs) » les noms, adresses et numéro d'immatriculation du véhicule concerné par l'abonnement. L'accès aux données collectées concernant les usagers est restreint aux agents du service fourrière-stationnement. Les documents fournis ne sont pas conservés. Dans le cas d'un envoi électronique ils sont effacés après contrôle des droits.*

*Conformément aux articles 39 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et élargie par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant.*

*Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au délégué à la Protection des données de la ville à l'adresse suivante : [donnees\\_personnelles@mairie-toulon.fr](mailto:donnees_personnelles@mairie-toulon.fr) <sup>[7]</sup> avec copie au service Fourrière-stationnement à l'adresse suivante : [fourriere-stationnement@mairie-toulon.fr](mailto:fourriere-stationnement@mairie-toulon.fr) <sup>[3]</sup>*

### Le stationnement en dehors du centre-ville

Les quartiers périphériques ne permettent pas l'obtention du tarif résident. En effet, les petites enclaves de stationnement payant de ces quartiers sont uniquement destinées à assurer de la rotation à proximité des commerces.

**Les quartiers non éligibles au tarif résident sont :**  
**Le Mourillon, le Cap Brun, Saint-Jean-du-Var, Saint-Roch, Claret, La Rode, La Loubière.**

### Contacts -

#### FOURRIÈRE MUNICIPALE

Contact  
82 BOULEVARD DES  
ALLOBROGES  
83000 TOULON  
Tél : 0483166545

➤ TOUT L'ANNUAIRE <sup>[8]</sup>

Mairie de Toulon  
Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

---

**Liens:**

[1] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2014-01-14-lp-0043ter.jpg>

[2] <https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2013-02-06-lp-0163.jpg>

[3] <mailto:fourriere-stationnement@mairie-toulon.fr>

[4]

<https://www.google.fr/maps/place/82+Boulevard+des+Allobroges,+83000+Toulon/@43.1187633,5.9459807,17z/data=!3m1!4m5!3m4!1s0x12c91ba24527ecb5:0x7e5bfa402bdd4551!8m2!3d43.1187594!4d5.9481694>

[5] <https://toulon.fr/toulon-pratique/article/payer-stationnement-telephone-internet>

[6] <http://toulon.fr/toulon-pratique/article/payer-stationnement-telephone-internet>

[7] [mailto:donnees\\_personnelles@mairie-toulon.fr](mailto:donnees_personnelles@mairie-toulon.fr)

[8] <https://toulon.fr/annuaires>